



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

28/08/2023

L'an deux mil vingt trois
Le dix- sept octobre à dix- neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de
Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse- MATHIOT Marie-Ange- LE
LIBOUX Edith – JUIF Agnès- KACZMAREK Marie-Thérèse – GIRAUDON
Julie - BODIN Marie - BONNIN Christine – PORTIER Sergiane
M MALASSENET Bruno

Nombre de Membres :

en exercice : 17
présents : 10
votants : 14

Excusés : Mme CHANTRIAUX Delphine a donné pouvoir à Mme MATHIOT Marie-Ange
M ANDRIAU Alain a donné pouvoir à M MALASSENET Bruno
M DENIZOT Alain a donné pouvoir à Mme Agnès JUIF
M GIBAULT Stéphane a donné pouvoir à Mme KACZMAREK Marie-Thérèse
MM BISSONNIER Patrice et GABILLAT Eric

Non Excusé : M LECAS Medhy

M MALASSENET Bruno a été élu secrétaire de séance

DEL-2023-38 : Demande d'admission en non-valeur de produits irrécouvrables

Par courrier du 26 Mai 2023, le Comptable Public expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres , cotes ou produits portés sur l'état ci-joint pour un montant global s'élevant à 670,99€. En conséquence, il demande l'admission en non-valeur de ces titres.
Après examen de la demande, le Conseil d'Administration du CCAS, après en avoir délibéré, valide cette demande à l'unanimité.

ORVAL, le 18 Octobre 2023
Le Secrétaire de séance

Bruno MALASSENET

La Présidente du CCAS,



Clarisse DULUC